



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Communiqué de presse

Augmentation des salaires : pour la FGF-FO, le gouvernement doit montrer l'exemple

La hausse des prix du pétrole, et plus généralement des prix de l'énergie, constituent des facteurs décisifs agissant sur les coûts de production des produits agricoles et alimentaires et, au final, contribuent à l'augmentation des prix sur le marché.

Les hausses spectaculaires des prix en 2010 (notamment des prix des carburants + 14,6 %) et en ce début 2011 obèrent considérablement le pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics.

François BAROIN annonce, au nom du gouvernement, l'intention de mettre en place un dispositif associant la distribution des dividendes et la politique de rémunération des entreprises. Ce dispositif pourrait prendre la forme d'une prime exceptionnelle.

Pour la FGF-FO, ce n'est pas en multipliant ce type d'annonces que l'on va régler le problème de fond du pouvoir d'achat des salariés.

Au-delà de ces déclarations, la FGF-FO s'étonne du «MOTUS» gouvernemental concernant la Fonction publique. Monsieur BAROIN aurait-il oublié que les fonctionnaires et agents publics relèvent de sa responsabilité, en tant que Ministre de la Fonction publique ?

C'est pourquoi la FGF-FO exige du gouvernement qu'il montre l'exemple.

Cela passe par :

- la revalorisation des traitements pour faire face à l'augmentation du coût de la vie.
- la revalorisation des indemnités kilométriques et la revalorisation des frais de repas et de nuitées, sans oublier les indemnités de sujétions spéciales incluant des déplacements (à l'instar de l'administration fiscale qui a pris acte du renchérissement des coûts inhérents aux véhicules puisqu'elle a révisé le barème des indemnités kilométriques en 2011).
- Une étude spécifique concernant les DOM, plus particulièrement les frais de « tournée » qui entraînent un remboursement des repas inférieur à celui appliqué pour les frais de missions.

Pour la FGF-FO, compte-tenu du rythme de hausse des prix à la consommation une augmentation générale des salaires devient de plus en plus indispensable au travers de la revalorisation du point d'indice.

C'est pourquoi la FGF-FO exige des mesures urgentes.

PARIS, le 14 avril 2011